

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Femme (France) > Droits reproductifs (Femme, France) > **Procréation médicalement assistée (PMA) et gestation pour autrui (GPA) : (...)**

# **Procréation médicalement assistée (PMA) et gestation pour autrui (GPA) : le gouvernement donne des gages aux réacs**

jeudi 9 octobre 2014, par [TARO Abby](#) (Date de rédaction antérieure : 9 octobre 2014).

Concernant l'égalité des droits, comme dans d'autres domaines, la rentrée gouvernementale n'annonçait déjà rien de bon. À la faveur du remaniement ministériel, le ministère des Droits des femmes était supprimé pour un Secrétariat d'État rattaché au ministère des Affaires sociales : tout un symbole, et pas des plus progressistes ! Cette semaine, dans une interview donnée au journal *la Croix*, c'est aux défenseurs de la famille « traditionnelle » que Manuel Valls a décidé de s'adresser...

L'occasion pour lui de s'exprimer contre la gestation pour autrui (GPA), mais aussi de déclarer, sur la procréation médicalement assistée (PMA), que le gouvernement « *n'avancera pas plus loin sur cette question tant que nous n'aurons pas l'avis du comité consultatif national d'éthique* »... et de conclure que « *dans ces moments de crise d'identité [?!], la famille est un repère, un pôle de stabilité.* »

Rappelons qu'en France, la PMA n'est ouverte qu'aux couples hétérosexuels stériles mariés ou devant établir vivre en commun depuis au moins deux ans. L'ouverture de la PMA à toutes les femmes reste une revendication des mouvements LGBT et féministe sur laquelle le gouvernement met tout en œuvre... pour ne pas la faire aboutir ! Et nous ne pouvons qu'accueillir favorablement, comme une première victoire, le récent arrêt de la Cour de cassation qui reconnaît à la compagne d'une mère d'un enfant né par PMA le droit de l'adopter.

## **Ne rien lâcher sur l'égalité**

Le NPA articule, dans ses revendications, droit à l'homoparentalité et droit des femmes à disposer librement de leur corps. Cela inclut en premier lieu de revendiquer le droit à la PMA pour toutes les femmes, quelle que soit leur situation (en couple ou célibataire)... et leur sexualité. Or, du refus d'intégrer cet amendement à la loi pour l'égalité des droits puis à la loi sur l'autorité parentale à la saisine du comité consultatif national d'éthique, le gouvernement ne cesse de tergiverser.

Concernant la GPA, nous nous opposons à la GPA marchande en tant que marchandisation du corps des femmes, d'autant que, dans le système capitaliste, les formes non marchandes de la GPA ne peuvent être qu'extrêmement limitées. Cela ne nous empêche pas de défendre le droit des enfants issus de GPA et notamment leur inscription à l'état civil pour éviter qu'ils ou qu'elles ne soient apatrides ou clandestins.

PMA, GPA, égalité des droits... Sur ces sujets comme sur d'autres, nous n'avons rien à attendre du gouvernement qui préfère « rassurer » les tenants d'une vision rétrograde de la famille, mais aussi du rôle et de la place des femmes. Cela ne fait que renforcer les réactionnaires de la « Manif pour tous » qui ont encore manifesté ce dimanche à Paris et Bordeaux contre « la GPA, la PMA et le genre », accompagnés, il faut le noter, de délégations de l'UMP et du Front national...

Face aux attaques de la droite extrême et réactionnaire, il faut construire la riposte la plus large possible et ne rien lâcher sur l'égalité pour tous et toutes.

**Abby Taro**

---

---

**P.-S.**

\* Paru dans l'Hebdo L'Anticapitaliste - 259 (09/10/2014). <http://www.npa2009.org/>